

collecteur de mémoire

RENCONTRE AVEC TUTANA TETUANUI-PETERS, COLLECTRICE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.

Au Service de la Culture et du Patrimoine, ils sont cinq agents à « collecter la mémoire », autrement dit, les souvenirs conservés par certaines personnes... Quel est l'intérêt de ce recueil ? Voici un éclairage particulier sur ce travail avec Tutana Tetuanui-Peters, collectrice depuis plus de 25 ans.



© SCP

En quoi consiste ton métier ?

Il s'agit de collecter, par le biais d'entretiens enregistrés, les connaissances des personnes « de savoir ». En fonction d'un thème précis (les légendes d'un district, les savoir-faire liés à la nourriture, aux traditions, etc.), je rencontre les personnes connues pour détenir un tel savoir afin de recueillir leurs souvenirs, dans l'objectif de les valoriser, de les transmettre et de les conserver.

Comment es-tu devenue collectrice ?

Je suis devenue collectrice car je me suis toujours intéressée à la culture et au patrimoine polynésien, plus particulièrement à la culture marquisienne. Je suis née à Fatu Hiva, aux Marquises, où j'ai grandi auprès de mes grands-parents. J'avais pour

habitude de suivre et d'être à l'écoute des enseignements de mes grands-parents et des personnes de l'île. Il faut dire qu'en ce temps-là, la télévision n'existait pas ! Cela incitait les personnes à se rencontrer et à discuter. En 1983, j'ai rencontré Jean-Marc Pambrun, alors chargé de la Direction du Département des Traditions Orales du CPSH*. Il était à la recherche d'une personne ayant des notions de savoirs traditionnels marquisiens... Cela m'a interpellé et j'ai accepté. J'ai choisi de commencer à travailler sur le thème du *apau* (médicament) marquisien.

Quelle est la méthodologie de ce travail ?

Premièrement, il faut trouver la ou les bonnes personnes à interroger.



© SCP

LE TRAVAIL DE COLLECTE DE MÉMOIRE EN 4 POINTS

- Interroger une personne en fonction de l'intérêt présumé de ses connaissances pour le public,
- Transcrire et mettre en forme cette collecte en la complétant éventuellement par les informations nécessaires,
- Favoriser la diffusion de ces savoirs, en organisant des manifestations les valorisant par exemple,
- Assurer leur conservation (manuscrits, enregistrements).

Ensuite, c'est au collecteur de se calquer sur la disponibilité de la personne source. Lors de nos rencontres, je lui pose des questions sur le thème, puis je la laisse parler tout en enregistrant nos conversations. La durée et le nombre de nos rencontres vont dépendre de l'étendue des connaissances de la personne. Après, je dois transcrire par écrit les enregistrements. Bien souvent, des éléments manquent, alors je retourne l'interroger. Après correction des textes, une copie de l'enregistrement et de la transcription sont offertes à la personne source.

Une fois ces transcriptions terminées, à quoi servent-elles ?

L'objectif est de récolter le maximum de savoirs auprès de ces « personnes ressources » avant qu'elles ne disparaissent. Ensuite, l'intérêt est de les

retransmettre. C'est ce que nous faisons au Service de la Culture et du Patrimoine lors des manifestations culturelles organisées (journées du patrimoine, *matari'i i nia, raro*, etc.). Récolter et conserver des connaissances sont deux choses primordiales, participer activement à leur retransmission l'est tout autant. ♦



© SCP

QUI PEUT ÊTRE COLLECTEUR DE MÉMOIRE ?

La collecte de mémoire est une activité ouverte à chacun en fonction des goûts et des circonstances. Tout particulièrement à ceux qui ont la préoccupation de leur histoire et de leur culture. Elle exige :

- la maîtrise d'au moins une langue polynésienne,
- la connaissance de la culture et la curiosité d'investiguer les sujets abordés,
- la rigueur pour restituer ce qui est dit,
- l'aptitude à l'écriture pour le rendre lisible et attractif.

* CPSH : Centre Polynésien des Sciences Humaines.